

Programme d'accessibilité des établissements touristiques

Formulaire de demande d'aide financière 2022-2024

- Télécharger ce formulaire sur votre ordinateur pour pouvoir le compléter. Aucun formulaire rempli à la main ne sera accepté.
- Le formulaire complet devra être déposé au moment du dépôt final pour le comité d'analyse. Il est donc important de sauvegarder une copie sur votre ordinateur.
- Afin de valider l'admissibilité de votre établissement, seulement les sections 1 à 4 sont nécessaires pour procéder à l'ouverture de votre dossier.

SECTION 1 Identification du demandeur

1.1 Coordonnées de l'entreprise ou organisme (si l'entreprise et le site touristique diffèrent, remplissez 1.1 et 1.2)

Nom de l'entreprise ou organisme	NEQ	Numéro TPS	Numéro TVQ
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse de correspondance - N° et rue (siège social)	Municipalité	Code postal	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Téléphone	Courriel	Site Internet	Région touristique
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

1.2 Coordonnées du site touristique Si différent de l'entreprise ou organisme

Nom du site touristique	<input type="text"/>		
Adresse - N° et rue	Municipalité	Code postal	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Téléphone	Courriel	Site Internet	Région touristique
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

1.3 Personne représentant l'entreprise ou l'organisme (président ou propriétaire)

Nom	Titre	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Téléphone bureau	Téléphone mobile	Courriel
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

1.4 Responsable du projet Si différent de ci-dessus

Nom	Titre	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Téléphone bureau	Téléphone mobile	Courriel
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

! Un extrait du procès-verbal d'une assemblée du conseil d'administration, de direction ou du conseil de bande devra être déposé pour désigner un représentant pour compléter et signer tous les documents nécessaires à une demande d'aide financière (non-remboursable) dans le cadre du Programme d'accessibilité des établissements touristiques (PAET).

1.5 Entités participantes (Projet collectif) Si votre demande concerne un projet collectif, indiquer les entités participantes.

Nom de l'entreprise ou organisme porteur du dossier	NEQ	Responsable du projet
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Autres entreprises ou organismes participants	NEQ	Responsable du projet
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

SECTION 2 Portrait de l'établissement

2.1 Informations générales

Entrée en activité (JJ-MM-AAAA)	Statut légal	Propriétaire des lieux	Spécifier si autre
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

i Si vous êtes **locataire**, compléter le formulaire qui devra être déposé avec le dossier pour le comité d'analyse : « *Autorisation du propriétaire-participation du locataire* », en annexe.

Type d'établissement :

- Attrait touristique, spécifier :
- Hébergement**, spécifier et remplissez la section 2.2
- Lieux d'accueil et de renseignements touristiques agréés, spécifier :
- Services touristiques, spécifier :
- Restaurant, localisé dans l'une des catégories précédentes

Période d'activités : À l'année OU (cochez toutes les cases applicables) Printemps Été Automne Hiver

Mission et services

2.2 Hébergement

Unités (chambre, suite, appartement, chalet)

Nombre d'unités	Accessibles	Partiellement accessibles	Non accessibles
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Conformité envers la Loi sur l'hébergement touristique En processus d'enregistrement Enregistré

Numéro d'enregistrement Date d'enregistrement (JJ-MM-AAAA)

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

Votre numéro d'enregistrement est affiché sur : (cocher toutes les cases applicables)

Page d'accueil du site Internet Facebook Instagram Twitter YouTube Autre :

2.3 Adhésions

Votre organisme ou entreprise est inscrit ou membre de : (cocher toutes les cases applicables)

Bonjour Québec

Association touristique régionale, spécifier :

Association touristique sectorielle, spécifier :

Association touristique locale, spécifier :

Route touristique, spécifier :

Autre, spécifier :

SECTION 3 Le bâtiment

Données sur le bâtiment principal ou celui qui est visé par le projet

3.1 Renseignements généraux

Année de construction (AAAA) Superficie pi² m² Nb d'étages Ascenseur Oui Non Plateforme élévatrice Oui Non

Y a-t-il eu un changement de vocation Oui Non Si oui, en quelle année (AAAA) :

3.2 Améliorations

Avez-vous fait des rénovations pour améliorer l'accessibilité de votre établissement ?

Oui Non Si oui, en quelle année (AAAA) :

Brève description des améliorations

3.3 Caractéristiques

Est-ce que votre site a déjà en place :

- Un espace de stationnement désigné et bien identifié (panneau)
- Un parcours sans obstacles, sans marche ni seuil à partir du stationnement vers l'entrée
- Une rampe d'accès vers l'entrée
- Une entrée sans marche ni seuil
- Une salle de toilette accessible

Votre établissement offre déjà?

Des activités adaptées, spécifier :

Le déplacement sur le site en véhicule adapté (charrette, voiturette de golf, etc.), spécifier :

Le prêt d'équipements spécialisés (lève-personne, fauteuil roulant, banc de douche, etc.), spécifier :

3.4 Pertinence touristique

Décrivez comment votre projet se démarquera de la concurrence? (Ex. : stimuler l'économie de la région, développer un projet novateur, améliorer l'offre de tourisme accessible dans la région.)

SECTION 4 Votre projet en lien avec l'accessibilité

Brève description de votre projet

! Nous sommes conscients que vous n'êtes possiblement pas familier avec les normes du Code de construction du Québec et avec le [Guide sur l'accessibilité des bâtiments, Code de construction, Chapitre I – Bâtiment, et Code national du bâtiment – Canada 2015 \(modifié\)](#), mais après la visite de vos installations par un représentant de Kéroul, il sera plus facile de définir le projet qui fera l'objet de la demande d'aide financière.

📌 NOTES

- Afin de valider l'admissibilité de votre projet, envoyer les sections 1 à 4 par courriel à : paet@keroul.qc.ca
- À la suite de l'ouverture de votre dossier, nous communiquerons avec vous pour planifier la suite du processus.
- Tous les détails du programme d'aide financière sont disponibles dans le [Guide du demandeur](#).

Pour toutes questions, contacter **Nathalie Roy**, responsable du PAET à :
paet@keroul.qc.ca ou **438 998-0071** (mobile).

**Les sections suivantes sont nécessaires
seulement au moment de déposer votre projet final**

SECTION 5 Les ressources impliquées dans le projet

5.1 Responsable des plans

Responsable #1

Architecte Technicien en architecture Designer d'intérieur Spécialiste en aménagement paysager

Non applicable Autre :

Nom du professionnel

Numéro de permis

Firme

Adresse - N° et rue

Municipalité

Code postal

Téléphone

Courriel

Responsable #2 (si applicable)

Architecte Technicien en architecture Designer d'intérieur Spécialiste en aménagement paysager

Non applicable Autre :

Nom du professionnel

Numéro de permis

Firme

Adresse - N° et rue

Municipalité

Code postal

Téléphone

Courriel

5.2 Soumissions (entrepreneurs ou fournisseurs)

NOTES

- **Deux soumissions détaillées et comparables** d'entrepreneurs généraux ou spécialisés possédant les licences appropriées de la RBQ, démontrant **les travaux en lien avec l'accessibilité**, doivent être déposées.
- Dans le cas d'un projet global, seulement les travaux en lien avec l'accessibilité seront admissibles.
- Si vous avez une **Licence de constructeur-propriétaire**, une soumission détaillée (matériaux et main d'œuvre) doit être déposée.
- Une estimation détaillée (matériaux et main d'œuvre) pour les travaux de réparation, d'entretien ou de rénovation de moins de 20 000 \$ et réalisés lorsque requis par une personne possédant une carte de compétences en conformité avec les exigences de la RBQ.
- Si vous devez aller en **appel d'offres public** (travaux de 100 000 \$ et plus avant taxes), vous devez :
 - Déposer les documents publiés.
 - Isoler la portion des travaux en lien avec l'accessibilité de la liste des travaux généraux afin d'établir le montant admissible à la demande d'aide financière.
- **Deux soumissions comparables pour l'achat de matériel spécialisé** doivent être déposées.

Soumission retenue (entrepreneur ou fournisseur)

Nom de l'entreprise	NEQ	Numéro RBQ	Téléphone
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse - N° et rue	Municipalité	Code postal	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Deuxième soumission comparable (entrepreneur ou fournisseur)

Nom de l'entreprise	NEQ	Numéro RBQ	Téléphone
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse - N° et rue	Municipalité	Code postal	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Section 6 Montage financier

! L'aide financière est disponible sous 3 volets distincts : 1-**Infrastructures** (maximum 100 000 \$). 2-**Projet novateur** (maximum 50 000 \$). 3-**Projet collectif** (maximum 300 000 \$). Les demandeurs peuvent déposer un projet dans les volets 1 et 2 en même temps jusqu'à concurrence d'une subvention de 150 000 \$. Veuillez vous référer au [Guide du demandeur](#) pour tous les détails.

6.1 VOLET 1 : Infrastructures - Maximum de 100 000 \$

Aide financière pour un projet visant à rendre accessible ou à bonifier son offre déjà accessible (infrastructure et aménagement extérieur).

COÛTS

Éléments	Montant arrondi (\$)
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Sous-total du projet	<input type="text"/>
Frais de contingence : le versement sera réalisé selon les coûts réels (maximum 15 %)	<input type="text"/>
Frais de services professionnels	<input type="text"/>
TPS (portion non-remboursable)	<input type="text"/>
TVQ (portion non-remboursable)	<input type="text"/>
Total du projet	<input type="text"/>

SOURCES DE FINANCEMENT

Inclure toutes les sources de financement en lien avec votre projet.

! À noter qu'une **mise de fonds minimale de 20 %** est exigée (10 % pour les communautés ou nations autochtones et pour les établissements de la région des Îles-de-la-Madeleine).

Source de financement	Type de financement	Sollicité	Confirmé	Montant (\$)
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ministère du Tourisme - Kéroul (PAET)				<input type="text"/>
Montant total				<input type="text"/>

6.2 VOLET 2 : Projet novateur - Maximum de 50 000 \$

Aide financière pour un projet novateur visant à élargir et diversifier l'offre touristique accessible ou qui présente une amélioration par l'acquisition d'équipements adaptés ou la mise en place d'activités accessibles.

COÛTS

Éléments	Montant arrondi (\$)
Sous-total du projet	
Frais de contingence : le versement sera réalisé selon les coûts réels (maximum 15 %)	
Frais de services professionnels	
TPS (portion non-remboursable)	
TVQ (portion non-remboursable)	
Total du projet	

SOURCES DE FINANCEMENT

Inclure toutes les sources de financement en lien avec votre projet.

! À noter qu'une **mise de fonds minimale de 20%** est exigée (10 % pour les communautés ou nations autochtones et pour les établissements de la région des Îles-de-la-Madeleine).

Source de financement	Type de financement	Sollicité	Confirmé	Montant (\$)
Ministère du Tourisme - Kéroul (PAET)				
Montant total				

6.3 VOLET 3 : Projet collectif - Maximum de 300 000 \$

Aide financière pour les projets collectifs (2 établissements et +).

COÛTS

Éléments	Montant arrondi (\$)
Sous-total du projet	
Frais de contingence : le versement sera réalisé selon les coûts réels (maximum 15 %)	
Frais de services professionnels	
TPS (portion non-remboursable)	
TVQ (portion non-remboursable)	
Total du projet	

SOURCES DE FINANCEMENT

Inclure toutes les sources de financement en lien avec votre projet.

ⓘ À noter qu'une **mise de fonds minimale de 20%** est exigée (10 % pour les communautés ou nations autochtones et pour les établissements de la région des Îles-de-la-Madeleine).

Source de financement	Type de financement	Sollicité	Confirmé	Montant (\$)
Ministère du Tourisme - Kéroul (PAET)				
Montant total				

SECTION 7 Déclaration

Je soussigné, (Nom complet en caractères d'imprimerie)

- Déclare que les renseignements fournis dans cette demande et les documents joints sont complets et véridiques.
- M'engage à fournir aux représentants de Kéroul toute l'information supplémentaire nécessaire à l'analyse du projet.
- Comprends que la présente demande d'aide financière n'entraîne pas nécessairement son acceptation.
- Confirme aller en appel d'offres public pour les contrats de construction de 100 000 \$ et plus avant taxes.
- Certifie que si le projet est accepté, les travaux de rénovation ou de transformation seront effectués conformément au [Guide sur l'accessibilité des bâtiments, Code de construction, Chapitre I – Bâtiment, et Code national du bâtiment – Canada 2015 \(modifié\)](#) et seront réalisés par des ressources détenant la licence appropriée, conformément à la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. chap. B-1.1).
- Respecter les lois, les règlements, les décrets, les arrêtés ministériels et les normes applicables ainsi que les mesures de sécurité sanitaire en vigueur.

Le paiement de l'aide financière s'effectuera en deux versements.

- Un premier versement, correspondant à 60 % de l'aide financière, sera versé à la suite de la signature de la convention d'aide financière avec le promoteur.
- Le versement final, correspondant à 40 % de l'aide financière, sera versé à la suite de l'obtention de la cote « accessible » de Kéroul, ou à l'acceptation des travaux par Kéroul si la cote est déjà obtenue.
- À la production d'un rapport de certification signé par un entrepreneur détenant une licence appropriée (Loi sur le bâtiment, RLRQ, chapitre B-1.1), un architecte, un ingénieur ou un autre professionnel reconnu attestant de la conformité des travaux réalisés et des coûts.
- Les coûts pour les services des professionnels sont des dépenses admissibles au projet.

Je confirme aussi que mon établissement était conforme aux exigences du Code de construction du Québec qui étaient applicables au moment de sa construction ou de ses transformations majeures.

SIGNATURE

Signature du demandeur ou de son représentant

Titre

Date (JJ-MM-AAAA)

SECTION 8 Liste de vérification des documents à joindre

Selon votre situation

- Demande** complète et signée par le représentant
- Résolution** du conseil d'administration, de direction ou du conseil de bande pour désigner un représentant
- Plan final** qui a été approuvé par l'architecte en accessibilité de Kéroul
- Deux soumissions** ventilées, une **estimation budgétaire** ventilée ou les documents **d'appel d'offres public**
- Autorisation** du propriétaire à la participation du locataire au PAET
- Pour les établissements d'hébergement touristique, joindre l'**avis écrit indiquant le numéro d'enregistrement**
- S'il est requis, détenir le sceau [Accrédité Qualité-Sécurité d'Aventure Écotourisme Québec](#), avoir amorcé une démarche pour l'obtenir ou s'engager à entreprendre une telle démarche
- Pour les pourvoiries, s'être acquittées de toute obligation prévue par la [Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune](#) et ses règlements et joindre une **copie du permis de pourvoirie en règle**

Au moment de déposer votre demande d'aide financière complète pour le comité d'analyse, l'ensemble des documents requis devront être envoyés par courriel à : paet@keroul.qc.ca

Pour tout renseignement supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec nous au **514 252-3104** ou **438 998-0071** (mobile).

ANNEXES Exemples de documents à fournir

📌 LES DOCUMENTS SUIVANTS DOIVENT ÊTRE FOURNIS SUR DU PAPIER AVEC EN-TÊTE OU LOGO DE L'ENTREPRISE, À AJUSTER SELON VOS BESOINS

- ANNEXE 1 : Extrait du procès-verbal d'une assemblée du conseil d'administration, de direction ou du conseil de bande
- ANNEXE 2 : Autorisation du propriétaire-participation du locataire

ANNEXE 1

(PAPIER AVEC EN-TÊTE OU LOGO DE L'ENTREPRISE)

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DU CONSEIL DE BANDE DE

Nom de l'entreprise

tenue à

Ville ou municipalité

le

Date (JJ-MM-AAAA)

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

d'autoriser

Prénom et nom

Titre

à compléter et signer tous les documents nécessaires à une demande d'aide financière (non-remboursable) dans le cadre du Programme d'accessibilité des établissements touristiques PAET.

Signature - Secrétaire de l'entreprise

Nom en caractères d'imprimerie

ANNEXE 2

(PAPIER AVEC EN-TÊTE OU LOGO DE L'ENTREPRISE)

AUTORISATION DU PROPRIÉTAIRE - PARTICIPATION DU LOCATAIRE AU PAET

RENSEIGNEMENTS SUR LE OU LA PROPRIÉTAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de la personne physique ou morale

Adresse (N°, rue, municipalité, code postal)

Courriel

Téléphone

Poste

AUTORISATION POUR UNE DEMANDE DE PARTICIPATION
AU PROGRAMME D'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES (PAET)

Nom de l'établissement qui fait la demande

Adresse (N°, rue, municipalité, code postal)

J'autorise le ou la locataire de cet établissement à faire une demande d'aide financière au Programme d'accessibilité des établissements touristiques en prévision de faire des améliorations au bâtiment pour avoir la cote accessible de Kéroul.

Signature du propriétaire ou du mandataire

Nom en caractères d'imprimerie

Date (JJ-MM-AAAA)